

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# Pour l'amour des calanques

Un siècle de lutte, douze ans de travaux préparatoires et des centaines d'heures de discussions ont abouti en avril 2012 à la création du parc national des Calanques. Retour sur un combat de longue haleine

**O**n nous enlève le pain de la bouche! On nous empêche de travailler!» Alors que le soleil pointe, quai de la Fraternité, les pêcheurs marseillais déchargent daurades, pagres et sévreaux. Les traits sont tirés par la nuit passée en mer et les invectives fusent, entre colère et inquiétude. L'objet du litige? Les zones de non-prélèvement (ZNP) instituées dans le cœur marin du parc national des Calanques créé l'an dernier: sept en tout entre l'île de Riou et les calanques de Podestat et Cortiou, vers l'îlot du Planier, le cap Soubeyran, le canyon de Cassidaigne... Là où justement, disent ces professionnels de la pêche, se trouvait en abondance le poisson. A peine débarqué de la capitale, François Bland, le tout nouveau directeur du parc, sait qu'il devra gérer très vite ce dossier épineux, et quelques autres: «On doit compter avec les pêcheurs, avance-t-il prudemment. Ce sont des acteurs essentiels de la zone, qui aiment le milieu marin et voient avec inquiétude l'arrivée d'un espace plus réglementé.» Un discours tempéré qu'il est difficile d'entendre lorsque son gagne-pain est en jeu! «On est encore dans la phase de transition et c'est compliqué», admet le directeur adjoint du GIP des Calanques (groupement d'intérêt public, qui a préfiguré le parc national), Benjamin Durand. Pendant plus de quatre ans, il a ferrailé contre les principaux détracteurs du projet et garde le souvenir de discussions vives et douloureuses.

Les artisans pêcheurs mais aussi les sociétés nautiques, les plaisanciers, les kayakistes et tous ceux qui considèrent la mer comme un espace de liberté ont très mal vécu la naissance du parc national. Côté terre, les crispations aussi ont été nombreuses: les balades dans les calanques font partie de l'histoire intime et

**Les pêcheurs, les plaisanciers, les kayakistes et tous ceux qui considèrent la mer comme un espace de liberté ont très mal vécu la naissance du parc national.**

familiale des Marseillais. «La ville de Marseille a une particularité, décrypte Alain Mante, conservateur de la réserve naturelle de l'archipel de Riou, elle est entourée de massifs naturels accessibles avec un ticket de bus.» Rien à voir avec le Mercantour, les Cévennes ou la Vanoise, bien plus faciles à mettre sous cloche que des villes comme Marseille, Cassis ou La Ciotat! Ce constat, Cyril Gombert, directeur du Naturoscope et vice-président du parc national le partage à 100%. Mais tout en soulignant l'importance de préserver les usages sociaux et historiques de ce territoire, il refuse que ceux-ci prospèrent au détriment du massif: «Quand on me dit: "Moi, ça fait cinquante ans que je me balade dans les calanques par tous les temps, même par risque noir", je réponds: "Ah oui, je suis enchanté de savoir que c'est toi qui as détruit le site!" »

Evidemment, la situation est plus complexe. Grimpeurs, randonneurs, chasseurs aux gluaux, cueilleurs de simples, cabanoniers ou promeneurs du dimanche, tous ont dans le cœur une image d'Épinal des calanques qu'il convient de préserver. A leur manière! «C'est vrai qu'on a eu peur du parc, reconnaît aujourd'hui André Pacitto, président de l'Association des Calanquais de Sormiou et locataire, comme le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, d'un des 126 cabanons du site. On a redouté l'arrivée massive de touristes et, surtout, de perdre nos traditions.» Lui se souvient encore avec émotion de son arrière-grand-père pêcheur qui, depuis Sormiou, chargeait son poisson sur des ânesses pour les vendre à Mazarques, et de la pêche au girelier, une nasse en osier dans laquelle on glisse moules et tomates pour attraper les girelles, si goûteuses dans la soupe. «On a manifesté, non pas contre le parc, tient-il à préciser, mais contre un parc qui, tel qu'il se dessinait, ne nous correspondait pas.» Au milieu du mois de juin, le débonnaire cinquantenaire a fait venir à Sor- ●●●

●●● miou François Bland, le nouveau directeur. «*En quelques heures, il a pu voir ce qu'est vraiment Sormiou, se réjouit-il, un endroit préservé, où les habitants ont refusé unanimement dans les années 1960 d'installer l'eau courante et l'électricité.*»

Le dialogue, difficile à ses yeux lorsque Guy Teissier, député-maire UMP des Bouches-du-Rhône et ardent défenseur du parc, était à la tête du GIP des Calanques de 1999 à mars dernier, a repris. Une nécessité pour que vive le premier parc périurbain d'Europe, aux portes d'une ville de 800 000 habitants au jeu politique complexe. Politicienne aguerrie, la maire UMP de Cassis et ancienne présidente (1) du conseil d'administration du parc, Danielle Milon, n'oublie pas de saluer le travail mené par l'équipe de Guy Teissier, mais pointe un déficit de concertation : «*Ils ont beaucoup travaillé, monté des dossiers, défini des périmètres mais ils ont parlé trop tard avec les usagers. A la première réunion publique sur le sujet que j'ai organisée, il y avait 600 personnes dans la salle, dont le président des viticulteurs ! Et aujourd'hui, le vignoble de Cassis est la première AOC à être incluse dans un parc national ! Or, avec une ville située dans une cuvette face à la mer, on aurait pu finir comme Monaco.*» Et la côte qui va de Marseille à La Ciotat devenir la Costa Brava... Une galéjade ? Pas tant que ça !

Les projets les plus farfelus ont bien failli défigurer à jamais les calanques. Et pas seulement dans les années 1970, période faste en horreurs architecturales. Il y a d'abord eu les industries, lourdes et polluantes, rejetées loin de la grande ville, sous le mistral. Mais aussi les carrières creusées dans les parois abruptes pour prélever la pierre de Cassis. «*Les premiers combats ont commencé en 1910 pour sauver la calanque de Port-Miou, menacée par les projets d'extension de la carrière Solvay,* raconte Jacky Plauchud-Vaucher, coauteure avec Barney Vaucher de «*Calanques, un siècle d'amour et de vigilance*» (2). Ce sont les excursionnistes marseillais et la section Provence du Club alpin français qui, alertés par la Société nautique et soutenus par Frédéric Mistral, organisent alors un grand meeting de protestation. Le combat sera perdu, mais la prise de conscience salutaire. En 1923, rebelote avec la calanque d'En-Vau ! Cette fois, la mobilisation est massive et le retentissement tel que le site sera sauvé. «*Vous imaginez que les belles aiguilles d'En-Vau auraient pu devenir du gravier !*» s'étrangle Barney Vaucher, grimpeur réputé et, comme son épouse, ardent défenseur des calanques depuis cinquante ans.

Après Port-Miou et En-Vau, les assauts se succèdent sans répit. Plusieurs projets pharaoniques de route en corniche pour relier Cassis à Marseille mobilisent l'énergie des protecteurs de l'environnement dès la fin des années 1920 et pendant quatre décennies. Dans les années 1940, l'un d'entre eux, impulsé par le syndicat d'initiative de Marseille est à deux doigts d'aboutir. «*Mon père faisait partie des milliers d'anonymes qui ont manifesté à la Gardiole en 1942. Il faut leur rendre hommage,*» souligne Jacky Plauchud-Vaucher en riant d'avoir été biberonnée «*au*



**Les calanques, une image d'Épinal** pour les randonneurs et les touristes

*lait des calanques*». L'invasion de la zone Sud par les Allemands enterre momentanément la route... qui réapparaît comme un serpent de mer sous les formes les plus surprenantes : le projet le plus fou prévoit 42 km de voies avec aires de jeu et de stationnement ! Les associations, réunies pour la plupart en 1965 au sein du nouveau Comité de Défense des Sites naturels (Cosina), continuent de ferrailer pied à pied contre le projet et passent pour des mauvais coucheurs : elles refusent de révéler aux yeux du monde la beauté de leurs calanques ! Trop chère et complexe à réaliser, la route finit par tomber aux oubliettes : Marseille n'aura finalement pas son balcon. Las ! Les promoteurs s'attellent aussi sec à d'autres chantiers et envisagent de construire un téléphérique pour monter au sommet de Marseilleveyre ou d'édifier un palais des congrès sur le plateau de l'Homme-Mort. Sous la pression des militants et de personnalités emblématiques comme l'alpiniste Gaston Rébuffat ou le plongeur Albert Falco, l'Etat français classe entre 1975 et 1976 la majeure partie des calanques (zone terrestre et maritime) à l'inventaire des sites et monuments naturels. Les défenseurs de l'environnement respirent... pour un temps.

«*En 1992, se souvient Jacky Plauchud-Vaucher, on s'est rendu compte que le POS (plan d'occupation des sols) de la ville de Marseille couvrait le site classé. Le réveil a été douloureux, car les constructions pouvaient reprendre de plus belle.*» L'Union Calanques Littoral (UCL) est créée à cette période et entame de nouveaux combats à coups de pétitions, manifestations et alertes aux médias. «*J'ai beaucoup milité avec eux, se souvient l'ancienne institutrice. Notre mot d'ordre, c'était "les calanques sont un tout, terre, mer et île, et on ne lâche pas un cm<sup>2</sup> du site classé" !*» La nécessité de créer un parc national s'impose. En 1999, le GIP des Calanques est chargé de coordonner toutes les actions de protection du site et préparer le futur parc national. Après plus de dix ans d'atermoiements, de manifestations, de bagarres politiques, de prises de bec entre chasseurs, marcheurs, écolos ou cabanonniers, le parc national des Calanques voit le jour par décret le 18 avril 2012. Son cœur marin et terrestre couvre 52 000 hectares. C'est le premier parc dit de «*deuxième génération*», un peu plus souple dans sa réglementation que les pionniers grâce à une aire d'adhésion (à terre et en mer) de plus de 100 000 hectares. «*Mais c'était ça ou rien,*» admet Barney Vaucher. Ce jour-là, lui et sa femme ont sablé le champagne. Comme tous les amoureux des calanques.

#### CORINNE BOUCHOUCHI

(1) L'élection de Danielle Milon à la présidence du conseil d'administration du parc a été invalidée par le tribunal administratif de Marseille le 16 juillet à la demande de Didier Réault, candidat malheureux à ce poste et proche de Guy Teissier. Agée de 65 ans et 11 mois au moment de son élection, la maire de Cassis, soutenue par Jean-Claude Gaudin, avait dépassé la limite d'âge de 65 ans prévue par la loi. «*Pour ne pas bloquer le fonctionnement du parc, je ne ferai pas appel de la décision,*» nous précise-t-elle.

(2) Editions Parole, 2012.